

PROPRIETAIRE



Etape 1 : Le propriétaire prend contact avec SOLIHA pour exposer son projet de rénovation



Etape 2 : SOLIHA réalise un diagnostic technique et établit un plan de financement prévisionnel des subventions et aides financières, à partir des devis



Etape 3 : Le propriétaire fait réaliser les travaux



Etape 4 : SOLIHA débloque les subventions et les aides une fois les travaux réalisés



Etape 5 : SOLIHA propose une gestion locative sécurisée et une optimisation fiscale (en option)

LOCATAIRE

Etape 1 : Se rendre sur notre site internet : paysdelaloire.soliha.fr
Rubriques (en haute à droite) > Demande de logement

Etape 2 : Cliquez sur le formulaire du département sélectionné



Etape 3 : Votre demande est faite, il n'y a plus qu'à attendre !

Sur la **dernière page du questionnaire**, il est noté que **votre demande a bien été prise en compte**, vous ne recevez pas de mail de confirmation. Il n'est pas nécessaire de nous rappeler pour une confirmation ou une relance.

Vous serez recontacté uniquement si un logement correspond aux critères que vous avez sélectionné.

Votre demande reste active 6 mois, passé ce délai un mail vous sera envoyé vous invitant à faire une nouvelle demande.